

Brigitte GIRAUDEAU
10 rue du Four
TRAVASSAC
19270 DONZENAC

Mairie de DONZENAC

A l'attention de Monsieur le Maire,

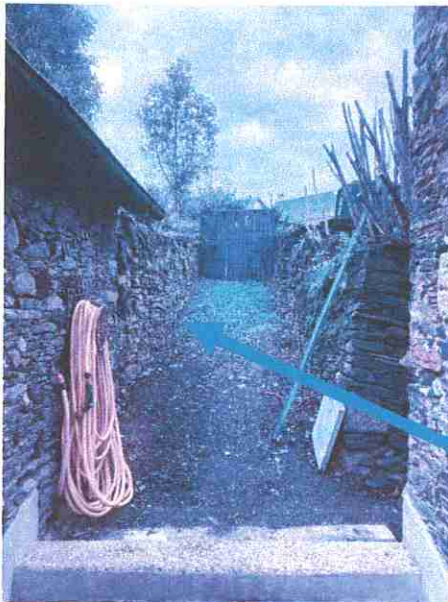
Travassac, le : 20 octobre 2023

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre courrier du 14.09.2023, dont j'ai pris connaissance le 19.10.2023 à mon retour de l'étranger, j'ai immédiatement pris contact avec vos services.

En effet, je n'imaginai pas, de toute bonne foi, que cette portion de chemin ne faisait pas partie de ma propriété. Depuis de très nombreuses années une barrière est installée tel que vous l'avez constaté, entre les deux murs qui ont été construits **depuis plus de 200 ans**.

L'entretien que nous avons eu le 20.10.2023, m'a permis de prendre connaissance de cette anomalie, et je vous sollicite afin d'obtenir l'aliénation d'une partie de l'impasse du Four à Travassac (voir plan ci-dessous).



Limite de la grange si barrière ici pas d'accès aux escaliers de mon jardin



Escalier jardin



Entrée sur la parcelle 11 se fait derrière ma barrière

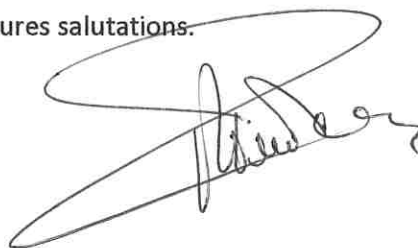
Je tiens à préciser que :

- Le précédent propriétaire M. POPELIER avait déjà positionné cette barrière à **cet emplacement en 1998**.
- Ce chemin communal (à droite côté grange) **ne donne pas accès à la parcelle 11**, mais me permet par contre, d'aller à mon jardin parcelle 26 où se situe **l'escalier**.
- En laissant le portail à cet endroit je ne nuis à personne et n'empêche pas le passage de mon voisin pour passer à sa parcelle 11.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir accéder à ma demande d'aliénation de cette portion « réduite » de chemin communal à mon profit. Je m'engage à régler l'ensemble des frais liés à cette opération.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. POPELIER', written over a large, loopy scribble that forms a wide, horizontal oval shape.